Association Sportive Automobile VILLEMOMBLE

ADRESSE COURRIER

Gilles GREUET

15 avenue des Chênes
93370 MONTFERMEIL
☎ **06 24 87 89 01**
☎ 01 45 09 90 67
e.Mail gillesgreuet@hotmail.com
Site www.asavillemomble.org

BULLETIN D'ADHESION

Parrainé par : NOM Prénom

N° ADHERENT : T

Création ☐ Renouvellement ☐

Modification : ❑ Adresse ❑ ☎ ❑ Nom de famille

(merci de joindre une photo d'identité)

NOM PRENOM :

ADRESSE : N° Bd/Av/Rue :

Complément :

Code POSTAL VILLE :

☎ Dom : Bureau :

Fax : Portable :

E.Mail :

PROFESSION/DOMAINE : Nationalité :

DATE DE NAISSANCE : LIEU :

SITUATION FAMILIALE : Nbre d'enfants : Age :

PERMIS DE CONDUIRE N° Délivré le :

Par Préfecture de : PERMIS E : OUI ☐ NON ☐

Possédez-vous un PLATEAU : OUI ☐ NON ☐ ❑ Double essieux ❑ Simple essieu ❑ Bâché

VEHICULE DE COMPETITION UTILISE : Groupe : Classe : cm3 :

MARQUE : Type usuel : Passeport N°

DISCIPLINE PRATIQUEE ou ENVISAGEE : ☐ PILOTE ☐ COPILOTE COMMISSAIRE :……

❑ REGIONALE ❑ NATIONALE ❑ EUROPEENNE ❑ INTERNATIONALE ❑ MONDIALE

CATEGORIE : ☐ CIRCUITS ☐ COURSES DE COTE ☐ RALLYES ☐ SLALOMS ☐ AUTRES

Préciser le type : Championnat, Coupe, Asphalte,Terre, etc..

LICENCE : 1ère LICENCE Renouvellement : ancien N° GS/RH

Puis voir explications dans le dossier de demande de licence

COTISATIONS ASA : (TARIF TEAM 2, obligatoire pour toute demande de LICENCE)

❑ TEAM 2 : 58 euros ❑ TEAM 2 JUNIOR (20 ans & moins) : 42 euros ❑ TEAM Supporter : 32 euros

❑ MEMBRE HONORAIRE (Tarif supérieur au TEAM 2) ❑ MEMBRE HONNEUR (Gratuite)

TARIF MEMBRE ECURIE (après accord du Président de l'ECURIE)

❑ TEAM 2 : 42 euros ❑ TEAM 2 JUNIOR (20 ans & moins) : 36 euros

Etes-vous Membre d'une ECURIE officiellement affiliée à l'ASA VILLEMOMBLE ❑ OUI ❑ NON

si OUI, laquelle : **ACT** ou BPH ou BLAIREAU RACING

ACTIVITE SOUHAITEE AU SEIN DE L'ASA (autre que sportive) :

❑ Assistance aux licenciés ❑ Aide lors des manifestations ❑ Presse ❑ Animation

❑ AUTRE A PRECISER :

Je reconnais avoir pris connaissance des Règlements et STATUTS de l'ASA VILLEMOMBLE et de la FFSA et déclare m'y confirmer, sous peine de sanction disciplinaire FFSA.

Ci-joint la somme de réglé par : ❑ CB sur banque : ❑ Espèces

en règlement de ma et/ou mes licences et de ma cotisation (faire un règlement global à l'ASA VILLEMOMBLE

Fait à

Le

Signature

Association Sportive Automobile, régie par la loi de 1901, agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Seine Saint-Denis, Affiliée à la Fédération Française du Sport Automobile et au Comité Régional du Sport Automobile d'Ile de France